

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 3 février 2015 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents : M.M. Christian Baril maire
Daniel Demers conseiller siège #1
Robert Gendron conseiller siège #3
M^{me} Andréanne Auger conseillère siège #4
M. René Caron conseiller siège #5
M^{me} Claudette Fournier conseillère siège #6

Est absente : M^{me} Lorraine Séguin conseillère siège #2

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance : M^{mes} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Hélène Arseneau, commis de bureau.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Christian Baril souhaite la bienvenue à tous. M. le maire félicite le nouvel élu M. Robert Gendron qui se joint au conseil municipal suite au départ de M. Fernand Bédard.

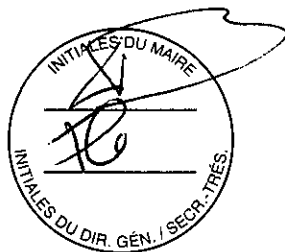
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.
RÉSOLUTION #2015-02-022

Madame Andréanne Auger propose d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 JANVIER 2015 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Diverses nominations :
 - 5.2.1 Maire suppléant;
 - 5.2.2 Conseil et comités;
 - 5.3 Vente pour taxes - Délégation;
 - 5.4 Location de photocopieur;
 - 5.5 Déchiquetage;
 - 5.6 Nouvel élu :
 - 5.6.1 Déclaration d'intérêts pécuniaires;
 - 5.6.2 Formation;
 - 5.7 Séance d'information – L'UPAC;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Présentation des comptes;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 7.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport d'activités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent 2014;
 - 7.2 Autorisation au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Bécancour;
8. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 8.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 8.2 Écocentre secteur nord-ouest de la MRC de Lotbinière;
 - 8.3 Entente PGMR - MRC de Lotbinière;



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

- 8.4 Développement domiciliaire;
9. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :**
N° de résolution ou annotation
- 9.1 Rapport de permis émis en janvier 2015;
- 9.2 Service d'inspection régional en bâtiment :
- 9.2.1 Fin d'emploi de l'inspecteur en bâtiment;
- 9.2.2 Honoraires professionnels;
- 9.3 Avis de motion :
- 9.3.1 Règlement modifiant le règlement de permis et certificats # 099-2012;
- 9.3.2 Règlement modifiant le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme # 101-2012;
- 9.3.3 Règlement modifiant le règlement de contrôle intérimaire #116-2014;
- 9.4 Circuit patrimonial :
- 9.4.1 Demande Pacte rural;
- 9.4.2 Installation de la borne centrale - Entente avec la fabrique;
- 9.5 Marché public - Coordinatrice;
10. **LOISIRS ET CULTURE :**
- 10.1 Réseau BIBLIO - Contribution annuelle 2015;
- 10.2 Réparation - Salles municipale et de croquets;
- 10.3 Patinoire - Lumières;
- 10.4 Championnat provincial sénior de balle rapide :
- 10.4.1 Prêt de la salle municipale et site de balle;
- 10.4.2 Demande pour accès école primaire;
11. **TRANSPORT :**
- 11.1 Demande d'autorisation de passage – Challenge 600;
12. **QUESTIONS DIVERSES;**
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS;**
14. **CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

3. **PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 JANVIER 2015**

3.1 **Approbation** RÉSOLUTION #2015-02-023

Sur proposition de M^{me} Claudette Fournier le procès-verbal de la séance du 13 janvier dernier est approuvé et adopté à l'unanimité avec dispense de lecture.

3.2 **Suites**

Aucune.

4. **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 3 février 2015 et répond aux questions des membres du conseil.

5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 **Suivi des dossiers – MRC de Bécancour**

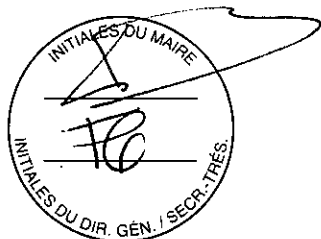
M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Formation de 8 pompiers
- Inspection régionale en bâtiment
- Gaz de schiste
- Centre local de développement (CLD)

5.2 **Diverses nominations**

5.2.1 **Maire suppléant** RÉSOLUTION #2015-02-024

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M^{me} Claudette Fournier à titre de mairesse suppléante pour une période d'un an se terminant en février 2016. Il est de plus résolu d'autoriser la mairesse suppléante, M^{me} Claudette Fournier à signer les effets bancaires advenant l'absence du maire, M. Christian Baril, et ce, conjointement avec la directrice générale, M^{me} France Grimard.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est également résolu d'autoriser la mairesse suppléante à titre de représentant de la municipalité au conseil des maires de la MRC de Bécancour dans le cas où le maire est dans l'impossibilité d'y assister.

5.2.2 Conseil et comités RÉSOLUTION #2015-02-025

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer les représentants des différents comités, tels que listés ci-dessous pour une période d'un an se terminant en février 2016.

Conseil ou comités	Représentants
Conseil d'administration de l'Office d'habitation	<ul style="list-style-type: none"> • Robert Gendron • Nancy Laquerre
Comité de l'entente inter municipale de l'assainissement des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> • Christian Baril • Daniel Demers
Comité consultatif d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> • Robert Gendron • Lorraine Séguin
Bibliothèque <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordinatrice ➤ Répondant 	<ul style="list-style-type: none"> • Odette Gilbert • Claudette Fournier
Service d'incendie Comité de gestion provisoire – Représentant	<ul style="list-style-type: none"> • Christian Baril • Claudette Fournier (si le maire est absent)
Marché public	<ul style="list-style-type: none"> • Andréanne Auger
Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • René Caron
Comité culturel de la MRC de Bécancour	<ul style="list-style-type: none"> • Hélène Quesnel
Comité culturel de Deschaillons-sur-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Claudette Fournier
Comité d'embellissement	<ul style="list-style-type: none"> • René Caron
Comité MADA	<ul style="list-style-type: none"> • Lorraine Séguin
Comité des nouveaux arrivants	<ul style="list-style-type: none"> • Lyse Richard

5.3 Vente pour taxes – Délégation RÉSOLUTION #2015-02-026

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer la directrice générale M^{me} France Grimard pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes qui sera tenue le 9 avril prochain à la MRC de Bécancour, afin de miser le montant minimal pour les propriétés dont les taxes ne seront pas payées à cette date.

5.4 Location de photocopieur RÉSOLUTION #2015-02-027

Considérant que les contrats de location et d'entretien du photocopieur se terminent en mars 2015;

Considérant que des soumissions ont été demandées à 5 fournisseurs;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la compagnie Toshiba, Solution d'Affaires dépositaire de la marque « Toshiba » offrant la nouvelle technologie d'impression numérique LED.

- Modèle : FC-2555C
- Location : 88,00 \$/mois
- Durée : 66 mois
- Entretien : 0,0099 \$/copie noir et blanc
- Entretien : 0,0690 \$/copie couleur

Les coûts sont fixes pour toute la durée du contrat.

5.5 Déchiquetage RÉSOLUTION #2015-02-028

Considérant que la municipalité veut voir à la destruction et au déchiquetage de documents classés aux archives dont la date de conservation est échuë;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour offre le service de déchetage;

Considérant que le déchetage est effectuée par la clientèle de l'association ce qui permet au centre d'offrir des ateliers intéressants et adaptés;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour pour effectuer le déchetage des dossiers à \$0,30 \$ la livre (environ 7,50 \$ la boîte).

5.6 Nouvel élu

5.6.1 Déclaration d'intérêts pécuniaires

La directrice générale dépose la déclaration d'intérêts pécuniaires du nouvel élu M. Robert Gendron.

5.6.2 Formation

RÉSOLUTION # 2015-02-029

Considérant la nouvelle nomination de M. Robert Gendron comme conseiller au poste #3;

Considérant la formation donnée par la FQM « Rôles et responsabilités des élus » visant à permettre à l'élu de se familiariser avec le système municipal québécois et être en mesure de mieux connaître son rôle;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le nouvel élu M. Robert Gendron à participer à la formation « Rôles et responsabilités des élus » donnée par la FQM au montant total de 325 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu d'autoriser la participation de M. Robert Gendron et M^{me} Andréanne Auger à la formation « Le comportement éthique » donnée par la FQM au montant total de 325 \$ / participant plus les taxes applicables.

Les frais de transport et de subsistance sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

5.7 Séance d'information – L'UPAC

RÉSOLUTION # 2015-02-030

Considérant que l'Unité permanente anticorruption offre 1 séance d'information sur la prévention de la corruption et la collusion le mardi 17 février 2015 à 19 heures à la MRC de Bécancour;

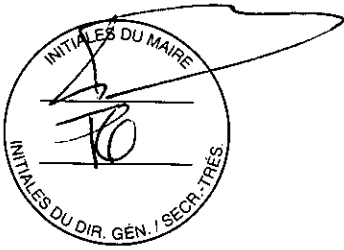
Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation et les frais de déplacement des élus intéressés à participer à la séance d'information du 17 février à la MRC de Bécancour relative à la prévention de la corruption et de la collusion offerte par l'unité permanente anticorruption (UPAC).

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Présentation des comptes

RÉSOLUTION #2015-02-031

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité représentées par les chèques numéros 2015 00 040 à 2015 00 080 inclusivement, ainsi que des rémunérations effectuées par dépôts directs tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2015-02, pour un total de 58 830,48 \$.



7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport d'activités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent RÉSOLUTION #2015-02-032

Considérant l'article 35 de la loi sur la sécurité incendie « Toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

Considérant que le rôle de la MRC est de réaliser un portrait régional de la sécurité incendie et que pour ce faire, il est essentiel de recenser les données municipales afin de dresser un rapport annuel fidèle;

Considérant le rapport « Plan de mise en œuvre – Année 5 » préparé et déposé par la directrice générale donnant le pourcentage de réalisation de l'année 2014;

Il est proposé par M. Daniel Demers résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport « Plan de mise en œuvre – Année 5 » de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et autoriser la transmission au SSIRMRCB.

7.2 Autorisation au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Bécancour RÉSOLUTION #2015-02-033

Considérant que le schéma de couverture de risques de la MRC de Bécancour est entré en vigueur le 4 janvier 2010;

Considérant que la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4) prévoit que :

Art. 13 : *«Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma...»*

Art. 34 : *«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»;*

Considérant que le ministère de la Sécurité publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

Considérant que la MRC de Bécancour a procédé à l'embauche d'un coordonnateur en sécurité incendie;

Considérant que ce dernier, dans le cadre de la révision du schéma de couverture de risques, doit avoir accès à ces données;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Bécancour, M. Sébastien Demers, à accéder aux informations concernant notre municipalité détenues par le ministère de la Sécurité publique.



8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de janvier 2015 est de 392,97 m³ (62 033 gallons impériaux).

8.2 Écocentre secteur nord-ouest de la MRC de Lotbinière RÉSOLUTION #2015-02-034

Considérant que la MRC de Lotbinière désire construire un nouvel écocentre pour les citoyens situés au nord-ouest de la MRC de Lotbinière;

Considérant que le nouvel écocentre permettrait aux citoyens de recycler plus facilement leurs matériels informatiques, résidus domestiques dangereux, peintures, pneus, bois, métaux et lampes fluocompactes;

Considérant que la MRC de Lotbinière, via son PGMR, prend en charge tous les frais de construction et d'opération dudit écocentre;

Considérant que la MRC de Lotbinière désire connaître l'intérêt des municipalités à accueillir le nouvel écocentre;

Considérant que depuis plusieurs années la municipalité offre un service de conteneurs au garage municipal pour le dépôt de rebuts de matériaux de construction et pour les encombrants, de mai à octobre, et que les usagers apprécient ce service;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner à la MRC de Lotbinière que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est favorable au projet écocentre et est intéressée à accueillir celui-ci au 1995, route Marie-Victorin.

8.3 Entente PGMR – MRC de Lotbinière RÉSOLUTION #2015-02-035

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent fait maintenant partie du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Lotbinière;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le projet d'entente soumis par la MRC de Lotbinière dans le cadre de son PGMR et de désigner le maire, M. Christian Baril et la directrice générale, M^{me} France Grimard, à signer tous les documents requis.

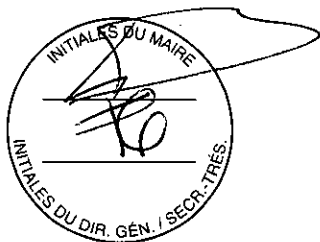
8.4 Développement domiciliaire RÉSOLUTION #2015-02-036

Considérant que la municipalité veut se doter depuis plusieurs années d'un développement domiciliaire et souhaite voir la réalisation de celui-ci en 2015;

Considérant que firme SNC-Lavalin inc. a soumis une estimation sommaire des coûts de travaux suite au dépôt d'un croquis actualisé selon les nouvelles normes en vigueur;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de

- Demander une rencontre avec M. Roger Fournier, ingénieur de la firme SNC-Lavalin inc.;
- Mandater M. Denis Vaillancourt, arpenteur du Groupe VRSB pour l'actualisation du plan, et ce, selon la nouvelle réglementation.



9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 Rapport de permis émis en janvier 2015

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique qu'aucun permis de construction n'a été émis au cours du mois de janvier 2015.

9.2 Service d'inspection régional en bâtiment

9.2.1 Fin d'emploi de l'inspecteur en bâtiment

RÉSOLUTION #2015-02-037

Considérant que les parties sont liées par un contrat de travail à durée indéterminée;

Considérant que M. Poisson agit comme inspecteur municipal à temps partiel pour la Municipalité depuis plusieurs années, d'abord par l'intermédiaire de la Municipalité de Parisville de 1989 à 2004 puis directement pour la Municipalité depuis 2004;

Considérant que M. Poisson avait des ententes similaires avec plusieurs municipalités;

Considérant que plusieurs municipalités ont demandé à la MRC de leur fournir les services d'un inspecteur municipal;

Considérant que les parties ont convenu d'une entente de fin de contrat tout en prévoyant un mécanisme de transition pour assurer la bonne gestion des dossiers d'urbanismes.

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter l'entente de fin de contrat de M. Réjean Poisson;
- D'autoriser le maire, M. Christian Baril et la directrice générale, M^{me} France Grimard à signer le document d'entente intitulé « transaction et quittance ».

9.2.2 Honoraires professionnels

Point reporté à une séance ultérieure.

9.3 Avis de motion

9.3.1 Règlement modifiant le règlement de permis et certificats # 099-2012

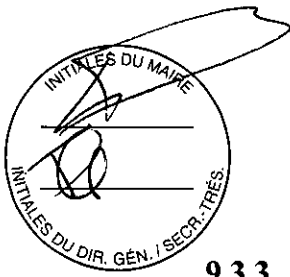
RÉSOLUTION #2015-02-038

Avis de motion est donné par M. René Caron que sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement numéro # 122-2015, ayant pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats # 099-2012, afin d'harmoniser le coût des permis et certificats liés au service d'inspection régionale.

9.3.2 Règlement modifiant le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme # 101-2012

RÉSOLUTION #2015-02-039

Avis de motion est donné par M^{me} Claudette Fournier que sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement # 123-2015, ayant pour objet de modifier le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme numéro # 101-2012, afin de préciser certains éléments liés au service d'inspection régionale.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9.3.3 Règlement modifiant le règlement de contrôle intérimaire #116-2014/ RÉSOLUTION #2015-02-040

Avis de motion est donné par M^{me} Andréanne Auger que sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement numéro # 124-2015, ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire numéro #116-2014.

9.4 Circuit patrimonial

9.4.1 Demande Pacte rural RÉSOLUTION #2015-02-041

Considérant qui suite à une réflexion du comité culturel, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent veut mettre en place le projet « Mise en place d'un circuit patrimonial » consistant à :

- l'installation d'une borne centrale;
- l'installation de 2 panneaux complémentaires d'information;
- la réalisation d'un document présentant les maisons et bâtiments patrimoniaux;

Considérant que ledit projet vise à mettre en valeur l'histoire de la municipalité, de ses bâtisseurs et les éléments patrimoniaux significatifs du territoire;

Considérant que ce projet est un outil formidable pour améliorer la fierté et qualité de vie de la population ainsi que la visibilité et l'attractivité de notre municipalité;

Considérant que la municipalité sera responsable de l'entretien et de la pérennité des nouvelles installations et de posséder une assurance responsabilité civile pour les utilisateurs;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent voit à la réalisation du projet « Mise en place d'un circuit patrimonial » pour l'année 2015, 2016 et 2017. Le coût du projet est estimé à 27 440, 02 \$.

Est également résolu de déposer une demande d'aide financière au Fonds du Pacte rural, soit un montant de l'ordre de 21 952,02 \$.

Il est en plus résolu que la municipalité contribue financièrement au projet en injectant un montant de 2872,79 \$ et plus, s'il y a dépassement de coûts.

Il est également résolu que le conseil municipal mandate M^{me} Lise Richard, présidente du comité culturel comme répondante officielle du projet et autorise M. le maire Christian Baril et M^{me} France Grimard, directrice générale à signer le protocole d'entente.

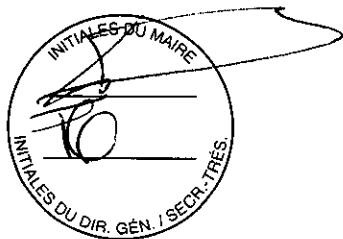
9.4.2 Installation de la borne centrale – Entente avec la fabrique RÉSOLUTION #2015-02-042

Considérant que le comité culturel de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est à mettre en place un circuit patrimonial;

Considérant qu'à l'intérieur dudit projet une borne centrale est prévue sur le terrain situé en face du cimetière;

Considérant que ce terrain appartient à la Fabrique;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit adressée au conseil de la Fabrique afin d'obtenir l'autorisation d'installer la borne centrale du nouveau circuit patrimonial sur le terrain en face du cimetière.



Municipalité de Deschallons-sur-Saint-Laurent

9.5 Marché public – Coordonnatrice RÉSOLUTION #2015-02-043

Considérant que la municipalité de Deschallons-sur-Saint-Laurent est intéressée à une 7^e édition du marché public à l'été 2015;

Considérant que pour le bon fonctionnement dudit marché, une personne ressource doit être engagée pour voir à la coordination de celui-ci;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat de coordination du marché public à M^{me} Fabienne Denoncourt pour l'année 2015.

Il est de plus résolu de lui offrir un montant forfaitaire de 3125 \$ pour la saison estivale 2015 sans égard aux heures effectuées (ce montant inclut les frais de déplacement).

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Réseau BIBLIO – Contribution annuelle 2015 RÉSOLUTION #2015-02-044

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense de 5050,16 \$, plus les taxes applicables, pour la contribution annuelle 2015 au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

10.2 Réparation salle municipale et de croquets RÉSOLUTION #2015-02-045

Considérant que la soumission reçu de l'entreprise Construction Pérusse inc. pour l'achat et l'installation de :

- 1 porte à la salle municipale (arrière) :	1233 \$
- 1 fenêtre à la salle de croquet :	<u>788 \$</u>
Total :	2021 \$ plus les taxes applicables

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de l'entreprise Construction Pérusse inc, au montant total de 2021 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu de vérifier auprès de l'inspecteur municipal, si la porte à changer est sécuritaire. La municipalité étant en attente d'une subvention pour la construction d'une nouvelle salle, si ladite porte est sécuritaire, la municipalité préfère attendre avant de la changer.

10.3 Patinoire - Lumières RÉSOLUTION #2015-02-046

Considérant que le « ballast » d'un réflecteur est défectueux à la patinoire;

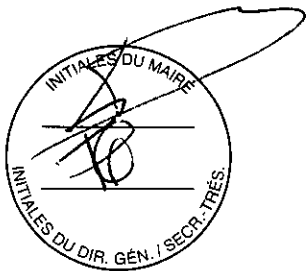
Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense au montant de 551 \$ (installation et taxes en sus) pour l'achat d'un réflecteur 1000 watts avec « ballast » intégré.

10.4 Championnat provincial sénior de balle rapide

10.4.1 Prêt de la salle municipale et site de balle RÉSOLUTION #2015-02-047

Considérant la tenue du championnat provincial sénior de balle rapide à Deschallons-sur-sur-Laurent les 19, 20, 21 juin prochain;

Considérant qu'un tel évènement est intéressant permettant l'affluence de visiteurs et de touristes dans la municipalité et dans les villages environnants;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le prêt de la salle municipale, du chalet des sports et du site du terrain de balle pour permettre la tenue du Championnat provincial sénior de balle rapide les 19, 20 et 21 juin prochain.

10.4.2 Demande pour accès école primaire **RÉSOLUTION #2015-02-048**

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit adressée une demande à la direction de l'école le Phare autorisant l'accès à l'école afin de permettre aux arbitres d'utiliser les douches lors du Championnat provincial sénior de balle rapide.

Il est de plus résolu de nommer M. Paul Lemay comme personne responsable.

11. TRANSPORT

11.1 Demande d'autorisation de passage – Challenge 600 **RÉSOLUTION #2015-02-049**

Considérant que le Challenge 600 est un rassemblement de 12 participants et de 8-9 bénévoles, organisant un défi au profit de la Fondation Québec Jeune, qui aura lieu du 17 au 20 septembre prochain;

Considérant que le but de ce défi est de relier Montréal à Québec par la Rive-Nord et de revenir de Québec à Montréal par la Rive-Sud. (Portion de 60-70 km à vélo et 10 km de course à pied.);

Considérant que, pour recevoir le permis du Ministère des Transports du Québec, ils ont besoin d'une autorisation de toutes les municipalités faisant partie du parcours;

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent fait partie dudit parcours;

Il est proposé par M. Robert Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage dans notre municipalité du Challenge 600 les 17-18-19 et 20 septembre prochain.

12. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.


13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Règlement de contrôle intérimaire
- Retour sur le point 9.2.1
- Retour sur le point 8.4
- Contestation d'évaluation

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE **RÉSOLUTION #2015-02-050**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 10 sur proposition de M. Daniel Demers.


France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière


Christian Baril
maire
0960